



FICHE D'INSCRIPTION VACANCES

Hiver 2025

Nom, Prénom de l'enfant : _____ Age : _____

Commune de résidence : _____

Inscriptions	Tarif	TOTAL
☐ Lundi 09/02 ☐ Mardi 10/02 ☐ Mercredi 11/02 ☐ Jeudi 12/02 ☐ Vendredi 13/02	<u>1 à 4 jours</u> : _ jours X __, __ € = ____, __ € OU <u>5 jours</u> : 5 jours X __, __ € = ____, __ €	__, __ € +
☐ Lundi 16/02 ☐ Mardi 17/02 ☐ Mercredi 18/02 ☐ Jeudi 19/02 ☐ Vendredi 20/02	<u>1 à 4 jours</u> : _ jours X __, __ € = ____, __ € OU <u>5 jours</u> : 5 jours X __, __ € = ____, __ €	__, __ € = __, __ €

Tarif journée commune

Quotient familial	0-500	501-856	857-1100	1101-1400	1401-1600	1601+
Tarif Unitaire 1 à 4 jours	4,65	7.24	10,34	13,25	14,99	16,50
Tarif forfait 1 semaine (5 jours)	22.32	34.75	49.63	63.60	71.95	79.20
Tarif 2 semaines consécutives	42.78	66.61	95.13	121.90	137.91	151.80

Tarif journée hors commune

Quotient familial	0-500	501-856	857-1100	1101-1400	1401-1600	1601+
Tarif Unitaire 1 à 4 jours	7,65	9,30	12,40	16,12	17,98	20,68
Tarif forfait 1 semaine (5 jours)	36.72	44.64	59.52	77.38	86.30	99.26
Tarif 2 semaines consécutives	70.38	85.56	114.08	148.30	165.4	190.25

Merci de bien vouloir entourer le/les tarif/s unitaire/s appliqué/s lors du calcul du total à régler.

Règlement : ☐chèque.s ☐ CESU ☐ ANCV ☐ Virement - FR76 1330 6003 1323 0794 1561 866

Commentaire :



Le règlement est obligatoirement à effectuer en même temps que l'inscription. Sans ce règlement, l'inscription ne sera pas prise en compte. Vous pouvez régler en plusieurs fois par chèques, merci dans ce cas de bien vouloir noter à l'arrière de chaque chèque le mois d'encaissement (à défaut ils pourront être encaissés tous en même temps).

Le tarif commune s'applique aux familles dont au moins l'un des parents possède une domiciliation fiscale personnelle ou professionnelle sur Pont-du-Casse (sur justificatif), ainsi qu'aux familles des communes conventionnées.

L'adhésion obligatoire à l'association pour l'année 2025-2026 est de 15€ par famille.

Toute annulation d'inscription sans justificatif médical ne respectant pas 48h de préavis sera facturée.

En cas d'annulation d'inscription non facturée sur un forfait de 1 semaine ou 2 semaines consécutives, le forfait saute pour une tarification adaptée à ce qui est facturée.

Si le justificatif médical est fourni après l'édition des factures, il ne sera pas pris en compte et l'absence restera facturée.

